

GARDES CHAMPÊTRES CHAMPCUEILLOIS



Brèves d'histoire autour d'un métier disparu

Champcueil 1795 - 2005

Bernard PACORY 2023

GARDES CHAMPÊTRES CHAMPCUEILLOIS

À la recherche des métiers disparus à Champcueil, l'on rencontre évidemment le garde champêtre, ce personnage rural typique d'un passé révolu.

Pour nous évader un peu des vicissitudes du présent et du futur sombre que nous préparent les mondialistes, je vous propose ce rappel mémoriel.

Nous allons retrouver tous les gardes champêtres champcueillois connus, depuis 1817 jusqu'au XX^{ème} siècle, suivis du "portrait" de l'un de ces employés municipaux **en 1941**, et de quelques informations sur les activités des Champcueillois au XIX^{ème} siècle.

LES GARDES CHAMPÊTRES CHAMPCUEILLOIS



Dissociée de l'occupation de **garde-chasse**, réservée à Champcueil à l'usage des grands propriétaires privés, la fonction officielle de **garde champêtre** était devenue légalement obligatoire en **1795**,

Après avoir prêté serment auprès d'un juge de paix, le Champcueillois nommé garde champêtre devenait un « agent de la force publique ». Il avait pour tâche principale la surveillance de la campagne villageoise et de toutes propriétés placées sous la loi publique.

Les premiers gardes champêtres étaient en sarrau, coiffés d'un bicorne et ils portaient au début une pertuisane, une sorte de lance comme en portent les gardes suisses. Ensuite, ils seront équipés d'un sabre court.

(Photo)

Les gardes champêtres ajouteront à leur fonction de police celle, tambour battant, de messagers.

Coiffés d'un képi, les derniers gardes champêtres ne seront plus armés.

En service, les gardes champêtres portaient un écusson métallique de représentants de la Loi.



Plaque de garde champêtre Champcueil vers 1930

Ils étaient dotés d'un tambour afin de prévenir la population des annonces municipales lues à voix haute. Assermentés, ils seront aussi appariteurs, des

« petites mains » de confiance au service du maire, allant porter les plis et courriers municipaux officiels.

Le premier garde champêtre Champcueillois retrouvé dans les documents de recensement est Mr **Pierre Delair**, en **1817**.

Delair	pierre	36 ans	garde Champêtre	idem
Cordier	marie-anne	40 ans	son épouse	idem
Delair	jullien	14 ans	leur fils	idem
Delair	felixe andrée	12 ans	leur fils	idem

1817

Peut-être exerçait-il déjà cette fonction avant le PREMIER recensement de la population française de 1817 ? Il est vraisemblable que dès 1795, les premiers maires du village, d'obédience royaliste et sans doute "contre-révolutionnaires", avaient désigné « leurs » gardes champêtres.

Le syndic¹ Jean Menet, propriétaire-fermier au Petit Noisement et ses "conseillers" de 1788, MM. de Bizemont, C. Blanchard de Boismarsas, le curé Claude Blanchard... allaient en effet s'imposer comme "décideurs" du village dans les premières années de la période post révolutionnaire. Mais qui se souvient qu'après la Révolution de 1789, les premières municipalités champcueilloises allaient être contrôlées, voire récupérées par des tenants de l'ancien régime ?²

Affirmer que les premiers édiles municipaux champcueillois n'avaient pas la fibre populaire et révolutionnaire n'est pas une légende. Ainsi, le premier maire de Champcueil, désigné par ses pairs en 1790, ne fut pas un Champcueillois besogneux, mais **C. Blanchard de Boismarsas**, logé par les De Bizemont au Château du Buisson, et qui avait été « *conseiller du roi pour les paroisses de l'élection de Melun.* »

Le second maire de Champcueil fut, en 1792, **Etienne Simonnot**, cultivateur à Loutteville sur les terres des seigneurs de Bizemont, toujours présents au Château du Buisson APRÈS la Révolution.

¹ Sous l'ancien régime, le syndic, désigné à l'issue d'une messe dominicale, tenait lieu de chef du village.

² CF Histoire de Champcueil Tome II Chapitre « Les fermiers maires ».

Le troisième maire, désigné en 1795, fut **Philippe Buard**.

Cultivateur à Champcueil, ancien factotum et garde-chasse du duc de Villeroy (guillotiné en 1792), M. Buard était devenu propriétaire de biens sur Champcueil : des terres et une ferme.

En 1804, c'est un ex-curé du village d'avant la Révolution, **Jacques Brichard**, qui allait être nommé maire par le préfet de Seine et Oise.



Empire : Garde champêtre et gendarmes

Par la suite, et jusqu'au début du XX^{ème} siècle, ce seront les gros propriétaires-fermiers du village, associés à des industriels parisiens devenus eux aussi gros propriétaires champcueillois, qui s'activeront dans le village et au cœur des conseils municipaux.

À quelques exceptions près de maires « d'avant-guerre », proches des habitants, comme Mrs Laurain ou Catherina, ce n'est qu'à partir de 1945 que les maires, élus au suffrage universel, abandonneront leur « paternalisme » élitiste, au sens péjoratif et premier du terme.

Nous évoquerons auparavant la période de la guerre 1939-1945 et celle de la Libération.

Après- guerre, les maires contemporains, souvent “engagés” politiquement, avec ou sans étiquette, feront de leur mieux pour défendre les intérêts des Champcueillois.

A partir des années 80, face à la démographie galopante, à l'urbanisation à marche forcée et aux strates administratives kafkaïennes des technocrates parisiens, les conflits d'intérêts dépasseront le cadre de la commune.

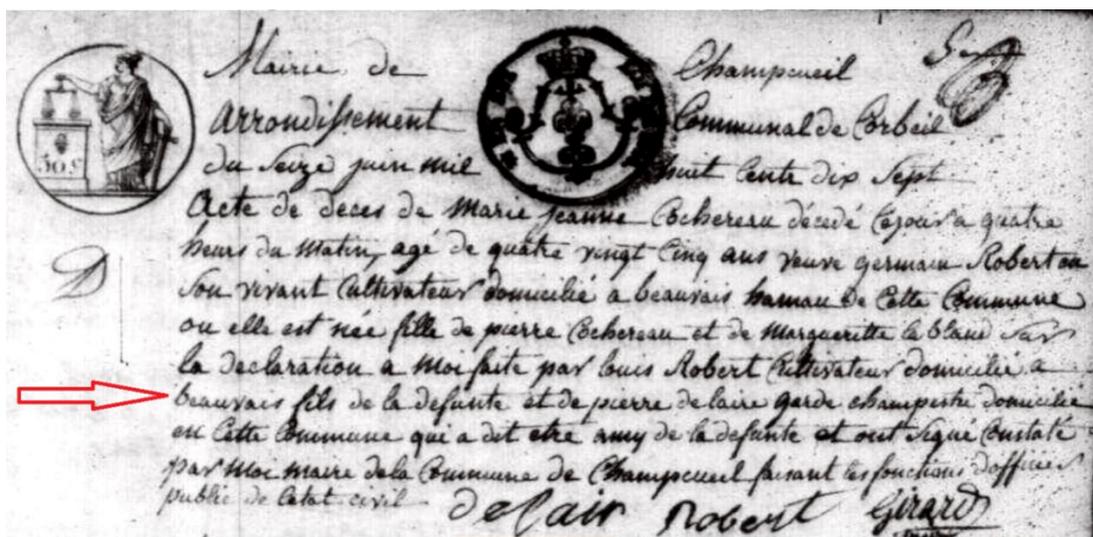
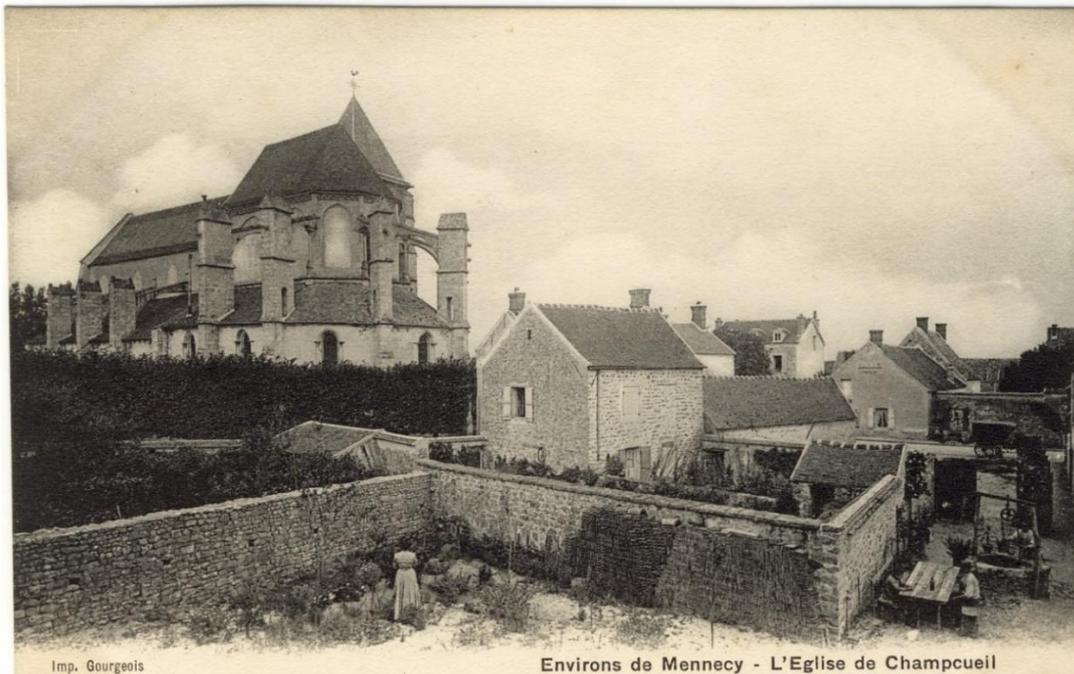
Les édiles municipaux deviendront gestionnaires, « manageurs », et parfois avocats.

Revenons en **1817** au premier garde champêtre connu!

Selon les chiffres de ce premier recensement citoyen, Champcueil comptait **702** habitants en 1817.³

Pour rappel, sous l'ancien régime, la population était estimée par comptages des cheminées fumantes ou « **foyers** ». L'on attribuait 5 occupants par foyer observé. Tardivement, le comptage se fera à raison de 4 occupants par foyer. Ainsi, pour « trouver » 700 habitants à Champcueil en 1788, il eut fallu compter un total de 175 foyers - à Champcueil-village, Loutteville, Beauvais et dans les fermes des écarts. Compliqué et un tantinet approximatif !

Huit Cheminées...et combien de foyers ?.



16 juin 1817 décès de Marie Jeanne Cottereau, signé P. Delair et Girard.

³ Champcueil comptait moins de 500 habitants en 1945 contre 2900 environ en 2022, soit **six fois plus**. Le nombre d'habitants par "foyer" était de 4 en 1788, il est aujourd'hui de 2,6 habitants par résidence principale.

Premier garde champêtre identifié, **Pierre DELAIR** exerçait sa fonction sous le règne de Louis XVIII, au début de la Restauration, soit deux années après les « cent derniers jours » de Napoléon et la défaite de Waterloo en juin 1815.

Âgé de 36 ans, Mr Delair satisfaisait aux critères exigés par le poste : être âgé de plus de 25 ans, savoir lire et écrire, avoir une bonne condition physique...

Choisi par le maire Mr *Jacques Girard*, agriculteur aux Montcelets, Mr Delair était allé prêter serment devant le juge de paix du canton de Mennecy.

Il n'y eut pas d'autre recensement de population avant 1836. Ainsi, le ou les éventuels gardes champêtres des 19 années qui suivent 1817 ne nous sont pas connus.



Le recensement de 1817 note *l'absence* d'une femme de Loutteville : Thérèse J ... 40 ans, « *détenue aux travaux forcés* ». Le document ne dit pas pour quel motif.





Le recensement suivant de **1836** indique que Champcueil comptait alors **706** habitants .

Le garde champêtre en fonction était Mr **Thierry ÉTIENNE** 26 ans.

Pour les curieux, ce recensement enregistre sur Champcueil un étonnant métier de *graveur sur obsidienne* exercé par Mr Henri COURTOIS.

En **1841** Champcueil comptait **585** habitants... et avait perdu **111** habitants en cinq ans. (*V annexes au chapitre détail des populations du village*)

Le garde champêtre était Mr **Simon CATHERINA**, 34 ans, qui exerçait précédemment le métier de bûcheron dans le village. Mr CATHERINA occupera le poste durant plus de quinze ans.

En **1846** -Champcueil comptait **599** habitants et Mr CATHERINA était garde champêtre. Il l'était toujours en **1851**, dans un village

qui comptait **617** habitants.

En **1856**. Simon CATHERINA, 46 ans, figure une dernière fois comme garde champêtre à Champcueil, qui accueillait alors **631** habitants.

Lors du recensement de **1861**, c'est Mr **Stanislas DENIS** 27 ans, qui était devenu le garde champêtre. Le maire était Louis Pierre DEJOYE, 64 ans et il y avait **592** habitants à Champcueil.

C'est Mr P. Dejoye qui fera supprimer le camposanto entourant l'église et qui décidera de créer le cimetière de Champcueil là où il est encore aujourd'hui.

En **1866** le garde champêtre habitait Rue Royale et se nommait **Rémi Joseph PETIT** 46 ans.

Le village comptait **603** habitants, soit 299 hommes et 304 femmes.

La période correspond à l'explosion des travaux de voirie et le pavage de kilomètres de rues et de routes. Sur les 603 habitants, 125 sont dits "carriers", hommes et femmes, employés dans les carrières de grès du village. Le recensement indique aussi la religion des champcueillois de l'époque. La coercition sociale interdisait à un athée de se déclarer tel. Tous catholiques ! L'agent recenseur avait noté 602 catholiques et 1 église réformée.

En **1872**, le garde champêtre était Mr **Auguste NORMAND** 41 ans

Le village comptait **603** habitants

Le détail de ce recensement de 1872 est très complet, recensant le bétail (sic) en plus des habitants, et il établit des statistiques sur la population locale.

Il est analysé à la fin de cet article.

En **1876**, le garde champêtre est Mr **Gustave-Jean-Louis HOUBLOUP** 33 ans . Champcueil comptait **635** habitants

En **1881** c'est **François BÉLARD**, 54 ans qui occupait le poste dans le village, qui comptait **579** habitants

En **1886**, puis en **1891** à 63 ans, François BÉLARD était toujours garde champêtre. Champcueil comptait **544** habitants en 1886.

En **1896**, **Guillaume DEROSI** 66 ans était le garde champêtre en titre.

Champcueil comptait **559** habitants

En **1901**, première année du XX^{ème} siècle **Germain DUCREUX**, 67 ans, apparaît comme garde champêtre.

Champcueil comptait **566** habitants.

En **1906**, Mr Germain DUCREUX né en 1834, était encore en fonction.

En **1911** Champcueil comptait **579** habitants. Le garde champêtre était **Émile RAPICAULT** né en 1874.

La guerre de 1914-1918 ne permit pas l'organisation de recensement.

Il fallut attendre 1921 pour le premier recensement d'après-guerre.

En **1921**, Champcueil comptait **460** habitants, après la saignée dramatique de la guerre.



Germain FOURNERAT, né en 1854 était le garde champêtre. Il sera encore titulaire de la fonction en **1926**.

Lors du recensement de **1931**, c'est Mr **Louis OUDOT**, né en 1871, qui était devenu garde champêtre.

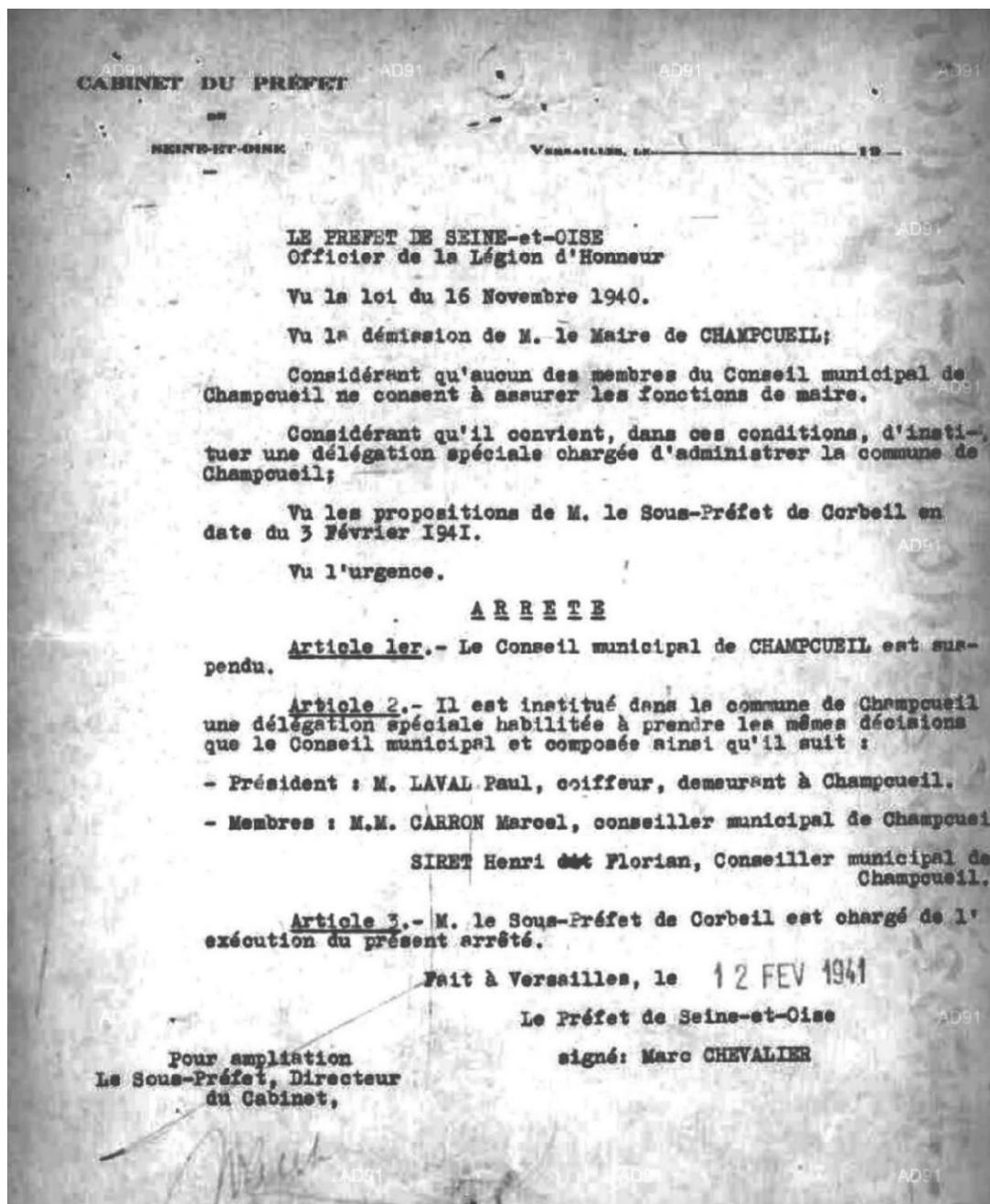
Il le sera encore après **1936**, soit avant la seconde guerre mondiale.



Femme garde champêtre en 1939 pendant la « drôle de guerre ». Hommes mobilisés « l'arme au pied » !

1940 !

Après l'invasion allemande de juin 1940, les institutions républicaines seront balayées par l'occupant, et « l'État français » pétainiste s'imposera. Le maire de Champcueil Mr **Alphonse CATHERINA** démissionnera le 10 janvier 1941 avec son conseil municipal, refusant de servir les hitlériens et le régime de Vichy.



Arrêté de création de la « délégation spéciale » remplaçant le conseil municipal.

Le 12 février 1941, pour remplacer la vacance patriotique du conseil municipal et « tenir » la mairie de Champcueil, *Mr Chevalier*, préfet-collaborateur de Seine-et-Oise, recrutera une « *délégation spéciale* » composée d'un président et de deux adjoints chargés de gérer la commune de Champcueil et d'appliquer les directives de l'occupant.

La difficulté à enrôler des Champcueillois avait conduit le préfet à chercher ailleurs. Les présidents de la délégation spéciale furent successivement *M. Laval*, coiffeur parisien retraité, puis *M. Mazure*, propriétaire - cultivateur à Chevannes, et enfin jusqu'à la Libération, *M. Mignon*, patron d'une entreprise d'assainissement corbeilloise, qui possédait des biens sur Champcueil. Mr Mignon restera « président » désigné, du 10 avril 1942 jusqu'au 22 août 1944, date de la Libération de Champcueil.

Durant toute l'occupation, les deux adjoints furent *MM. Caron et Siret*, respectivement cultivateurs à Beauvais et à Champcueil, et anciens membres du conseil municipal. La « délégation spéciale » sera chassée de la mairie par les Résistants Champcueillois du *Comité local de Libération*, au soir du 22 août 1944.

Retour en 1941 !

La dissolution de l'équipe municipale avait également laissé vacants les emplois non électifs. Pour ses besoins, la délégation spéciale désignera en mars 1941 un secrétaire de mairie, un cantonnier **et un garde champêtre**. Le secrétaire sera Mr **Marcel FOUGERAY**, recruté hors de Champcueil.

Le cantonnier sera Mr **Alfred RÉGNIER**⁴, et le garde champêtre Mr **Augustin GANCHE**.

Le « Père Ganche » comme le nommaient les Champcueillois- assurera essentiellement des tâches



Le père Ganche ressemblait à ce garde champêtre !

⁴ Mrs Fougeray et Ganche s'affirmeront citoyens patriotes. Un peu moins Mr Régnier, qui assurera les fonctions de garde champêtre « auto proclamé » à Beauvais.. V texte le concernant.

d'appariteur durant l'occupation, l'occupant se réservant évidemment les fonctions de police.

Avec ses grosses moustaches tombantes, sa bonhomie de bon vivant, Mr Ganche tenait plus du père tranquille que d'un foudre de guerre. Sans affinités politiques affichées, Mr Ganche « couvrira » et aidera le secrétaire de mairie, Mr Fougeray, lorsque celui-ci allait fournir -clandestinement- des tickets de rationnement au maquis de Champcueil-Beauvais.



Jacqueline Foucaud en communiant. 194x

La photo page précédente « ressemble » à ce que fut le « père Ganche ». Pas de photo retrouvée de lui, donc, mais celle de sa petite fille Jacqueline.

Anecdote personnelle, dans les années 1938 à 48, nous étions « voisins d'en face » de la famille Ganche - Demeyer, et la petite fille de Mr Ganche, Jacqueline FOUCAUD, m'avait confié durant quelques années son violon d'étude. Cela m'avait permis de m'initier à cet instrument lors de leçons de musique chaotiques, dispensées à Mennecy par Melle Miaut.

Pendant que Mr GANCHE exerçait officiellement sa tâche sous l'occupation allemande, un autre garde champêtre autoproclamé allait s'installer à Beauvais.

Mr RÉGNIER, cantonnier en titre depuis mars 1941, s'était institué en effet garde champêtre « bénévole » durant cette période difficile. C'est d'ailleurs ce « zèle » communal qui lui avait valu d'être nommé cantonnier par la délégation spéciale.

Nous évoquerons cette personnalité locale à la fin de ce rappel des gardes champêtres du village.

22 août 1944 : Libération de Champcueil.

Champcueil sera libéré le 22 août 1944, vers 16 heures. La 7^{ème} division blindée US arrivant de Ballancourt se chargera de liquider les derniers « Panzer » encore présents dans la plaine de la Verville et au carrefour de l'Étape à Chevannes. Au soir du 22 août 1944, les Résistants champcueillois chasseront la délégation spéciale de la mairie.

Le soir même, **Henri PACORY** proclamera, au nom du Comité Local de Libération qu'il venait de constituer, le retour de la République dans le village. Henri PACORY était le chef du groupe local de Résistance, le corps-franc « *Vengeance* », qu'il avait créé en 1941 et incorporé aux FFI en avril 1944. Combattant volontaire de la Résistance, acteur de la Libération de Champcueil, il sera choisi par Roger LÉONARD, le nouveau Préfet de Seine-et-Oise, qui le nommera *Président du conseil municipal provisoire*, en attendant les élections municipales.



Les élections eurent lieu début 1945. Le premier maire élu d'après-guerre, fut **Georges LEMAITRE**. Il avait été présenté par Henri PACORY, qui avait la légitimité de l'action et du « terrain » pour proposer un candidat aux premières élections municipales d'après la Libération.

Mr Augustin GANCHE, nommé garde champêtre en 1941, avait eu un comportement patriote durant l'occupation. Il conservera sa fonction à la Libération.

Il sera remplacé dans les années **1950** par Mr **LOQUEGNIES**.

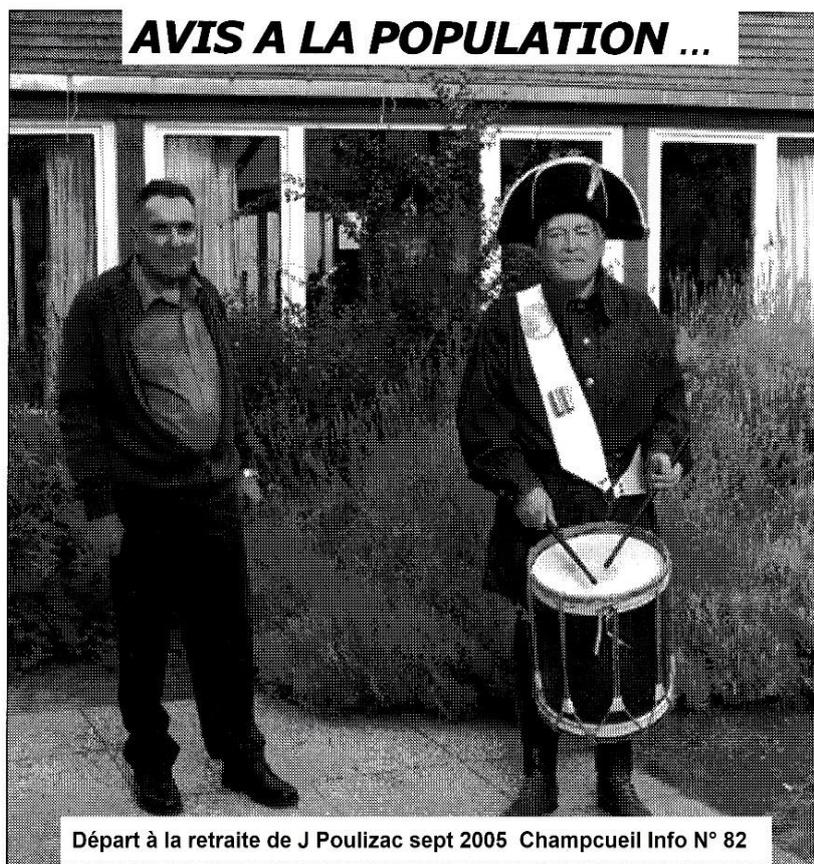
Surnommé « *La vapeur* » pour sa vivacité, Mr Locquegnies était un ancien tambour militaire, particulièrement habile avec son instrument. Il provoquait des attroupements de villageois à chacune de ses annonces. Ses « *Avis à la population...* » étaient en effet précédés de longs et exceptionnels roulements de tambour dont la qualité était parfois applaudie par les habitants.

Après lui, la fonction de garde champêtre laissera la place à celle de policier rural et municipal.

Jean POULIZAC

assurera cette fonction jusqu'à sa retraite en 2005.

Plus factotum municipal que policier, Jean POULIZAC disposait d'un véhicule municipal de transport en commun. En plus des tâches habituellement dévolues au garde champêtre, il assurait des missions de transport scolaire, de déplacement des enfants des centres de loisir, ou encore les aller-retour de Champcueillois au marché de Corbeil.





D'après Poulbot.

Le “ Père” RÉGNIER

Morvandiau d'origine, Alfred RÉGNIER habitait Beauvais dès avant-guerre, sans doute pour y accompagner ses enfants employés à Champcueil au Sanatorium G.Clemenceau.

Né en 1887, c'était un homme des bois plus qu'un homme de la campagne, un homme roué comme le sont les paysans, un homme rude et habile aussi, avec un solide sens pratique qui le conduisait à tirer parti de tout ce que la nature pouvait offrir.

Il portait toujours sur lui un couteau et un briquet à amadou, qui lui servait à allumer des feux en forêt, même sous la pluie. Il ne fumait pas mais il “chiquait”, machouillant du tabac à chiquer en s'essuyant fréquemment avec son grand mouchoir à carreaux bleus.

Avant son recrutement de cantonnier par la commission spéciale en mars 1941, Mr Régnier était sans employeur, mais jamais « sans emploi ».

C'était une sorte de journalier sans patron, qui décidait chaque matin de son travail de la journée.

Il était bûcheron. Il abattait les arbres et les débitait.

Il était charbonnier, il préparait la charbonnette sur place, pour la transformer en charbon de bois dans des fours éphémères en terre, qu'il édifiait en forêt.

Il était feuillardier, débitant en minces lamelles les tiges de châtaigner .

Il était vannier, confectionnant des paniers avec ses feuillards.

Il réalisait, pour les vendre au porte à porte, des balais de bouleau, des balais de genêts... avec la matière première coupée dans les bois de Beauvais.

Il était charpentier-couvreur à l'ancienne.

Il savait récolter la paille de seigle sans la blesser, il savait la préparer pour couvrir de chaume les baraquements dont il avait édifié les rustiques charpentes en rondins de châtaigner ou d'acacia tout juste écorcés.

Il jardinait aussi chez quelques familles du village qui l'employaient...

Dès 1940 et l'invasion allemande, il s'était improvisé garde champêtre à Beauvais. Pas pour servir l'occupant, mais par précaution paysanne, sans doute, pour s'informer et peser sur le cours des événements, pour être à la fois témoin et acteur de l'actualité locale.

Peut-être aussi pour donner des gages aux nouveaux maîtres... et régler quelques comptes ?

Il avait pris contact avec la délégation spéciale à qui il avait offert ses services de garde champêtre . Il s'était même préparé à cette éventualité en allant de sa propre initiative se « faire assermenter » par le juge de paix de Corbeil.

C'est une lettre qu'il avait adressée le 9 janvier 1941 au président de la délégation spéciale, dans laquelle Il se désigne lui-même comme « officier de la police judiciaire... » qui décidera de son embauche.

(Copie de la lettre en annexe, prov. Archives 91 Chamarande

NB : L'on notera la belle écriture sans faute de Mr Régnier, élève de l'École publique et Laïque de la fin du XIX^{ème} siècle. L'enseignement était alors dispensé par les « Hussards noirs de la République » imposés par Jules Ferry.)

Suite au sabotage d'une ligne téléphonique posée à Beauvais par les allemands, Mr Régnier avait mené son enquête de « garde champêtre bénévole », après celle des gendarmes de Mennecey, et, procureur-accusateur, il dénonçait au président... et à la kommandantur, les « coupables », des résistants de la première heure. (Mr Jacquet et son fils, habitants de Beauvais)

Deux mois plus tard, « toute peine méritant salaire » selon l'adage, Mr Mazure, président de la délégation spéciale le nommait non pas garde champêtre, mais cantonnier du village, « au traitement annuel de douze mille francs ». Mr Régnier cessera son activité de garde champêtre « bénévole » à la Libération.

Ce bref rappel de la fonction de garde champêtre s'arrête là, où finissent mes souvenirs vécus !

Bernard PACORY juin 2023



ANNEXES

NOTE 1 Baisse de la population du village 1836 – 1841

Lors du recensement de 1841, Champcueil affichait **une perte de plus de 100 habitants -111** précisément-, en cinq ans.

L'examen des registres municipaux de cette période n'indique pas de surmortalité importante : épidémie, guerre... comme le montrent les trois tableaux décennaux consécutifs : 1824-1833, 1834-1843 et 1844-1853.

La diminution notable des naissances : **-45** (- 26 %) peut être une conséquence de la baisse démographique.

<i>Sur la période</i>	1824-1833	1834-1843	1844 - 1853
Mariages :	64	61	64
Naissances :	172	166	127
Décès :	145	166	145

Cette diminution du nombre d'habitants peut s'expliquer par la période.

Le début du XIX^{ème} siècle fut en effet la phase extensive de l'ère industrielle.

L'utilisation massive de l'énergie-vapeur créera un puissant besoin de main d'œuvre. Et l'on peut supposer que cette baisse de population ait été due à un exode de Champcueillois vers le bassin en voie d'industrialisation de Corbeil ou les industries papetières établies au bord de l'Essonne.

Ces départs concerneront surtout les hommes jeunes, journaliers et manouvriers alors employés dans l'agriculture locale, elle aussi gagnée par la mécanisation.

Les moissons se feront à la moissonneuse mécanique et les fléaux et les vans laisseront place aux batteuses actionnées par locomobiles à vapeur.

NOTE 2 Détail du recensement de 1872.

Le recensement de 1872 est l'un des plus complets de la série.

Il avait eu lieu lors de la première occupation allemande, (prussienne, plus précisément,) qui faisait suite à la guerre de 1870.

Ci-après quelques chiffres pour résumer le document.

En 1872, Champcueil comptait **635** habitants, en ajoutant à la population locale **33** travailleurs itinérants, terrassiers, mineurs... employés au creusement de l'aqueduc des Eaux de la Vanne.

Sur 635 habitants, **342** étaient des hommes, et **293** des femmes.

Un déséquilibre qui s'explique par la présence des 33 travailleurs sur le tracé de l'aqueduc, tous des hommes.

Parmi ces 635 personnes,

- 103 hommes et 119 femmes ne savaient ni lire ni écrire.
- 28 hommes et 17 femmes savaient lire mais pas écrire
- 211 hommes et 157 femmes savaient lire ET écrire.

Accessoirement, le document recense 634 catholiques et un luthérien.

Le recensement fournit un résumé des activités professionnelles pratiquées.

	Hommes	Femmes
Cultivateurs propriétaires	5	4
Cultivateurs métayers	13	13
Ouvriers agricoles permanents	8	2
Journaliers	82	63
Journaliers occasionnels	24	19
Bûcherons	3	
Hôteliers cafés	2	2
Marchands, détail	4	
Patrons	1	
Entrepreneurs	2	
Maçons	2	
Employés	1	
Ouvriers carrières de grès	13	
Journaliers	2	
Terrassiers mineurs (Vanne)	33	
Clergé	1	
Garde champêtre	1	
Fonctionnaire	1	
Instituteur	1	
Institutrice (Privé)		1
Total actifs selon le document	199 H	100 F soit 299 en tout

Il faut noter que les « rentiers » et les industriels parisiens propriétaires de terres, bois, fermes et châteaux sur la commune, n'apparaissent pas sur ce tableau. Par ailleurs, nombre de « petits métiers » : lingère, blanchisseuse, coiffeur, buvette...ou de petits artisans et commerçants : épicier, boucher, boulanger, charron, cordonnier... ne sont pas répertoriés dans les « activités » préimprimées du document.

CHEPTEL Champcueillois en 1872.

Les chiffres du bétail et autres animaux fermiers relevés lors de ce recensement témoignent de la ruralité de Champcueil à cette époque.

Sur la commune, hameaux et écarts, il y avait en 1872 :

95 chevaux

1 mulet

6 ânes.

210 bovins dont 174 vaches laitières.

801 moutons, brebis et agneaux

Aucune chèvre n'est recensée, alors qu'il devait y en avoir quelques-unes.

Il y avait encore :

21 porcs

2 oies

21 canards

69 pigeons et...

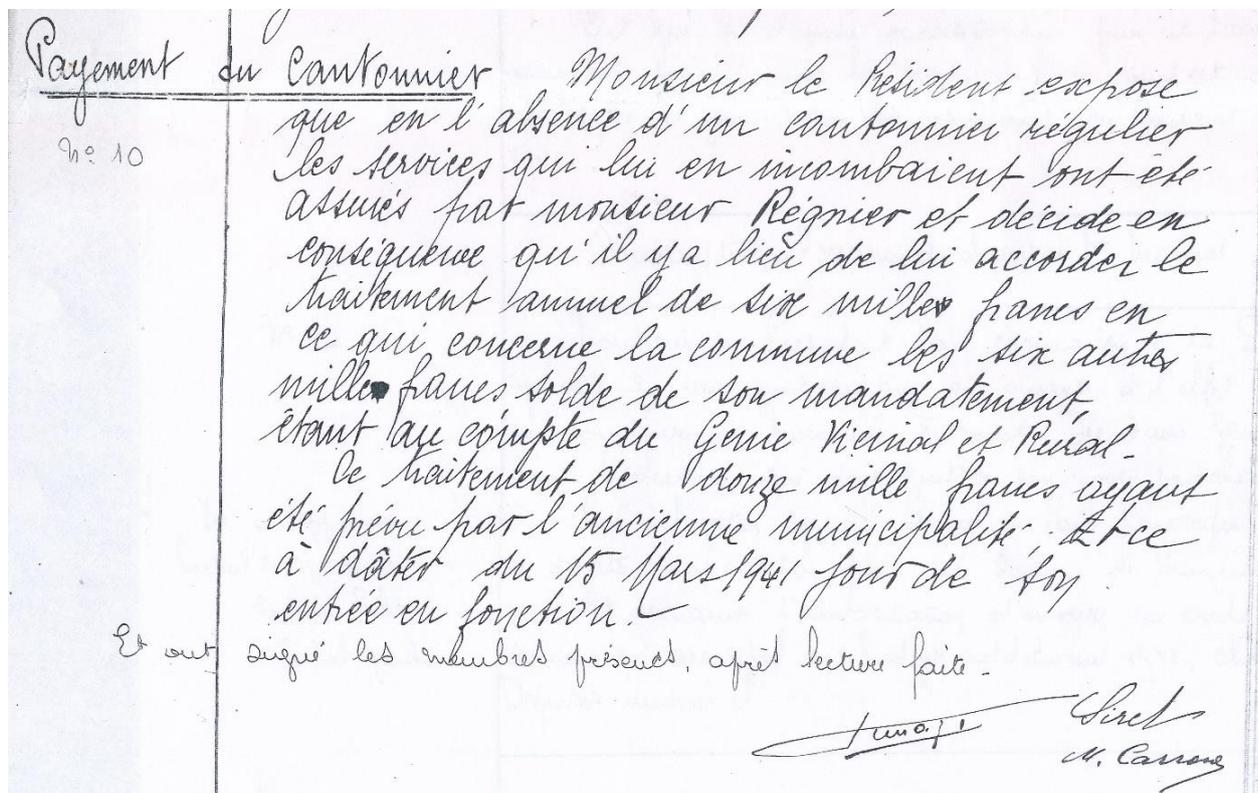
1.460 poules et poulets. Mille quatre cent soixante !

“Que d'œufs... que d'œufs” !

B.P

NOTE 3

1941 Délibération d'embauche de A Régnier par la « délégation spéciale ».



NOTE 4

Copie de la lettre adressée » au président de la délégation spéciale et à la kommandantur par A. Régnier le 2 janvier 1941.

Beauvais le deux Janvier mil neuf cent quarante et un,

Je soussigné, Régnier Alfred garde champêtre (Bénévole) de la commune de Champueil âgé de 54 ans, assermenté par Monsieur le Juge de Paix de Corbeil déclare :

Ce jour vers 17 heures - heure Allemande - je rentrais au débit veuve Pilliot à Beauvais pour y déposer la clef de la cour de l'école après débarras de la neige.

Au débit veuve Pilliot se trouvait M^{me} Ramella Orest d'état normal sous ébriété qui me déclara : je peux vous dire qui a coupé les fils téléphoniques installés par l'autorité Allemande.

Jugeant qu'une telle déclaration était d'un caractère exceptionnel, je demandai à Monsieur Métant Alfred Maire adjoint de la commune de Champueil de bien vouloir entendre M^{me} Ramella.

En présence de nous, officiers de la police judiciaire M^{me} Ramella déclara que le fils de M^{me} Jacquet Gaston résidant à Beauvais avait coupé les fils d'un coup de serpe au dessus de la propriété Chevillard, lieu dit le chemin de la Beauce, mais M^{me} Ramella ne peut préciser le jour exact.

Le jeune Jacquet âgé de 15 ans pourrait être considéré de responsabilité atténuée du fait d'une trépanation mais Monsieur Ramella déclare qu'il était accompagné de son père.

M^{me} Ramella ne peut donner aucun renseignement au sujet du vol des fils.

H. S. V. P.

J'ai informé Monsieur le Maire dans le délai le plus bref, qui a immédiatement téléphoné à la Gendarmerie de Hennecey, aux fins d'enquête.

Le présent rapport a été transmis à Monsieur le Maire de Champcueil et à Monsieur le chef de la Commandantur pour faire et voir loi ce qui de droit.

Signé : *A. Régulier*

Nota: L'enquête qui a été faite ce jour 3 Janvier par la Gendarmerie de Hennecey n'a donné que ce résultat: M^r Jacquet et son fils protestent contre les accusations de M^r Ramella, par contre ce dernier maintient les accusations.

A. Régulier



M. Le Maire



Médaille de la ville de Champcueil Réalisation Nathalie HÉRICOURT